



Commune de Vaux-sur-Sûre

Commission Locale de Développement Rural

Compte-rendu de la réunion du 4 mars 2024

Présences :

- **CLDR** : 8 membres présents, 9 membres excusés – voir liste en annexe
- **FRW** : Juliette Maquet, agent de développement
- **Invité** : Patrick Notet, échevin

ODJ :

1. Rapport annuel du Plan Communal de Mobilité
2. Rapport annuel en Développement Rural
3. Lancement d'un appel à projets participatifs – modalités, objectifs et rôle de la CLDR
4. Divers



Yves Besseling, Bourgmestre et président de la CLDR introduit la réunion et remercie les participants de leur présence.

1- Rapport annuel du Plan Communal de Mobilité

De la même manière que le rapport annuel en développement rural, la conseillère en mobilité doit faire approuver les avancées des projets repris le Plan Communal de Mobilité (PCM) sur l'année écoulée. René Reyter, échevin de la mobilité, présente le « Quick Scan » des projets qui sont en cours pour cette année 2023.

Mesure et objectif	Action en cours	Commentaire
1-FAVORISER LA MARCHÉ		
Améliorer les conditions de déplacements dans les villages	1.1.b Aménager des trottoirs confortables en traversées d'agglomération	Envisagé dans le projet d'aménagement de Chenogne pour relier la salle à la plaine de jeux
Améliorer les conditions de déplacements entre villages	1.2.a Créer un réseau d'itinéraires piétons entre les villages	Objectif à redéfinir car les investissements sont trop importants par rapport aux bénéfiques ressortis
Promouvoir et inciter les citoyens à se déplacer à pied	1.3.b Organiser des actions/événements de sensibilisation	Organisation du Festival des balades (24 avril 2023 et 14 avril 2024)
2-FAVORISER L'UTILISATION DU VÉLO		
Améliorer les conditions de déplacements	2.1.a Aménager le RAVeL	Projet de valorisation de l'ancien vicinal sur la ligne Lavaselle – Bastogne
	2.1.b Créer un réseau cyclable communal	Projet de création de circuits VTT/VTC par Idelux
Promouvoir et inciter l'utilisation du vélo	2.3.a Poursuivre et développer les actions de sensibilisation et promotion du vélo	Action Provélo (brevet du cycliste dans les écoles). Relance des tests vélo : vélociste à disposition pour des essais de vélos durant 1 ou 2 jours.
3-FAVORISER L'USAGE DES TRANSPORTS EN COMMUN		
Rendre le réseau bus desservant la commune plus lisible	3.1.a Restructurer le réseau bus	Plan d'actions du TEC visant à améliorer l'attractivité et la fiabilité de l'offre.



		Participation de la Commune à l'OCBM, organe de discussion regroupant tous les acteurs de la mobilité de la Province.
Améliorer le confort, la sécurité et l'accessibilité des arrêts de bus	3.2.a Rendre des arrêts confortables, accessibles (et sécurisés)	Nouvel abri au carrefour de la rue du Centre et de la rue Docteur Laurent + nouvel abri à Villeroux.
4-ENCOURAGER UN USAGE (PLUS) RATIONNEL DE LA VOITURE		
Promouvoir les alternatives à la voiture et sensibiliser la population	4.2.a Renseigner les solutions de mobilité sur le site internet communal	Réalisé
Favoriser et faciliter le covoiturage	4.3.a Créer des aires de covoiturage « locales »	Parking de covoiturage de Villeroux ne sera pas aménagé à la sortie d'autoroute car la Commune n'a pas eu l'accord de Sofico (en termes de sécurité). Celui-ci sera aménagé ailleurs.
5-AMÉLIORER LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE		
Appliquer un régime de vitesse approprié et faire respecter celui-ci	5.1.a Définir un régime de vitesse en adéquation avec la fonction de la voirie	Vitesse réduite à 50km/h à l'entrée de Vaux (test durant 6 mois). Suivi par la police pour la prise de mesures.
	5.1.b Définir et marquer clairement l'ensemble des entrées de villages et d'agglomération	Réalisé – bacs ralentisseurs
	5.1.c Inciter et faire respecter le régime de vitesses	Contrôles prévus avec la zone de police. Radars préventifs fixes à Sibret, Grandru et Jodenville. 9 sont prévus pour 2024.
Réduire le nombre et la gravité des accidents de la route	5.2.a Sécuriser les carrefours accidentogènes	Réalisé sur les carrefours suivants : N848/Nives, N85/Centre/Wez, N85/N848, Chaumont/terrain de foot
6-AMÉLIORER LA MOBILITÉ SCOLAIRE		
Améliorer l'accessibilité à pied et à vélo des établissements scolaires	6.2.b Sécuriser les traversées piétonnes à proximité des entrées d'écoles	Dépose minute de Nives supprimé, il faut réinventer cet espace pour lui donner une nouvelle fonction, celui-ci n'était pas utilisé correctement.
7-AMÉLIORER LA MOBILITÉ DES PMR		
Améliorer les conditions de déplacement des PMR au sein des villages	7.1.a Tenir compte des besoins des PMR lors de l'aménagements d'espaces publics	Toujours pris en compte pour des projets publics et suggéré aux promoteurs lors des projets d'immeubles à appartements
8-AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL		
Limiter les nuisances liées à la circulation des poids lourds	8.1.a Signaler les parcs d'activité économique depuis le réseau routier	Réalisé par le SPW
	8.1.b Prendre les mesures en vue de s'assurer du bon « référencement » des parcs d'activités économiques	Réalisé – contacts avec Idelux
Améliorer la convivialité et la qualité des espaces publics dans les villages	8.2.a Créer des espaces publics de rencontre au cœur des villages	Projet validé pour Bercheux et en cours pour Chenogne

L'année 2023 a vu peu de concrétisation, mais beaucoup de projets sont en cours et se termineront cette année-ci.

Remarques supplémentaires :

- Refus communal concernant la réouverture du rail Bastogne-Libramont. L'intérêt est de l'utiliser comme liaison douce.
- Dangerosité de la liaison entre le hall sportif de Morhet et l'arrêt de bus à proximité. Il n'existe pas de trottoirs et les jeunes marchent sur la route afin d'accéder au hall. La problématique est connue et à été soulevée à la région wallonne (route régionale).

⇒ **L'entière des membres de la CLDR approuve le rapport annuel du PCM.**



2- Rapport annuel en Développement Rural 2023

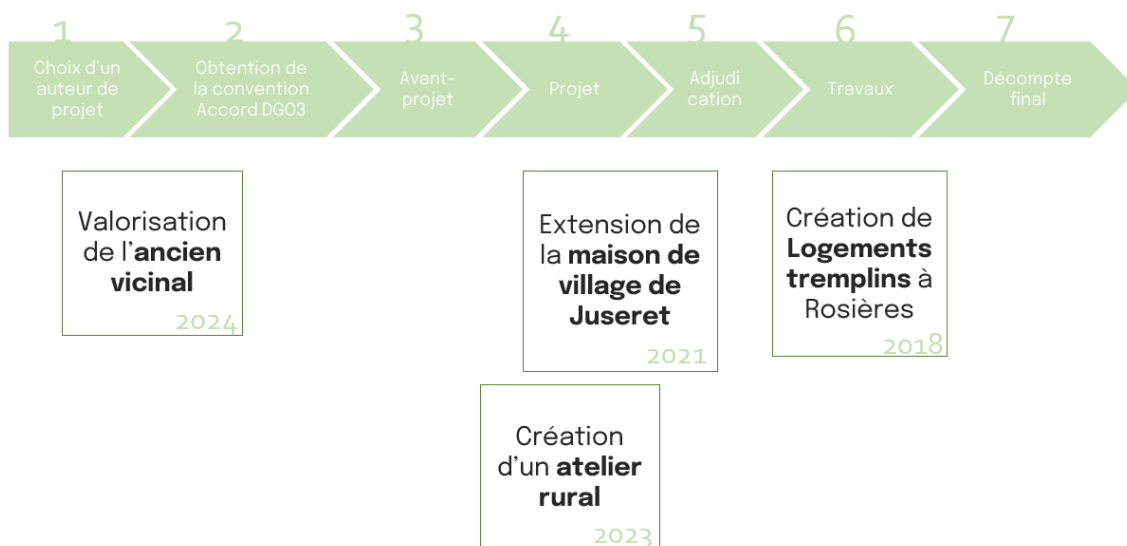
Projet réalisé en 2023

Placement de bornes électriques pour voitures : ce projet a été subsidié dans le cadre de l'appel à projets POLLEC. Une borne électrique avec deux câbles a été installée sur le parking du Vauxhall.

Ligne du temps des projets en cours subsidiés en Développement Rural

Concernant les projets subsidiés en développement rural, quatre projets sont en cours de procédure :

1. Création de logements tremplins à Rosières : les travaux sont en cours et devraient se terminer à la fin du mois d'août.
2. Extension de la maison de village de Juseret : Le permis d'urbanisme a été octroyé, l'auteur travaille sur le cahier de charges pour l'adjudicataire. Le dossier projet devra ensuite être approuvé par le conseil communal et la promesse ferme de subsides devra être signée par Madame la Ministre.
3. Création d'un atelier rural : Le permis d'urbanisme est lancé, la commune a reçu un avis officiel favorable. Lorsque l'avis officiel sera reçu, l'auteur pourra également travailler sur le CSC.
4. Valorisation de l'ancien vicinal Lavaselle-Senonchamps : Lors de la CLDR précédente, les membres ont approuvé la demande de convention pour ce dernier projet. La coordination avec l'administration régionale s'est déroulée le 16 février et le projet a été reçu positivement. Le projet est en attente d'une signature officielle de Madame la Ministre.



Deux dossiers sont sortis de cette ligne du temps (projets terminés, décomptes finaux rentrés) ; les projets du **Vauxhall** et de la **maison de village de Cobreville**.

Projets en cours

D'autres projets sont en cours, hors des subsides en développement rural.

- 1) Création d'un hall omnisport communal (phase 3) : les travaux ont pris un peu de retard. Ils devraient se terminer en août 2024, au lieu de mars 2024. Une phase 4 a été ajoutée ; la création d'un espace fitness avec panneaux interactifs. Un dossier de candidature a été remis afin d'accéder à des subsides Infrasport.
- 2) Aménagement du Ravel Bastogne-Libramont : En attente de signature de la Ministre. La partie vers Libramont sera faite en priorité.
- 3) Aménagement convivial des centres de villages – Bercheux : Le projet, tel que présenté en CLDR, a été retenu dans le cadre de l'appel à projets « cœur de village ». L'auteur travaille actuellement sur le CSC.

- 4) Création des stations d'épuration à Sibret et Rosières : La station de Rosière a été inaugurée en 2022, et l'étude est maintenant prévue pour la station de Sibret. Celle-ci devrait rentrer dans la programmation 2027.
- 5) Création d'un espace pédagogique sur la biodiversité : Le dossier a été repris dans le cadre de l'appel à projets « Maillage vert et bleu en milieu rural ». Le projet a été reçu comme « trop ludique », et doit être retravaillé afin d'y ajouter une dimension encore plus axée sur la biodiversité.

Rapport de la Commission locale de Développement Rural

Comme repris dans la circulaire qui régit le développement rural, la commission doit se regrouper au minimum à 4 reprises sur l'année.

- › **8 février** : réunion de rapport annuel 2022
- › **12 avril** : réunion groupée avec le Groupe Nature concernant l'appel à projets BiodiverCité
- › **26 avril** : réunion d'approbation de l'avant-projet de la maison de village de Juseret
- › **5 décembre** : présentation et approbation de plusieurs projets :
 - Approbation de l'avant-projet des ateliers ruraux ;
 - Présentation du projet d'espace didactique pour la biodiversité à Morhet ;
 - Demande de convention pour la valorisation de l'ancien vicinal à Chenogne.

La moyenne de présence aux réunions est de 10 membres sur 20 (50%).

Pour l'année 2024, les activités proposées sont :

- Comité de sélection pour l'appel à projets participatifs lancé au printemps.
- Visite des logements tremplins à Rosières.

Programmation triennale

2024	M 2.06	Valorisation de l'ancien vicinal Lavaselle-Senonchamps
FIN DU PCDR : avril 2025		

- ⇒ **L'entièreté des membres de la CLDR approuve le rapport annuel et sa programmation de fin de PCDR.**

3 – Lancement d'un appel à projets participatifs

Yves Besseling présente l'objectif derrière le lancement de cet appel à projets participatifs : faire réfléchir les citoyens sur l'installation de petits projets qui amèneraient une manière de mieux vivre dans les villages et sur la commune. L'idée est également d'inclure la CLDR dans cet appel en lui donnant le rôle de « **comité de sélection** » des projets.

Les informations reprises dans le règlement sont les suivantes :

QUOI ?

Appel à projets participatifs = affectation d'une partie du budget extraordinaire à des projets émanant de groupements citoyens, ASBL, comités de villages ou de quartiers.

QUELS OBJECTIFS ?

- ~ Renforcement de la participation citoyenne
- ~ Amélioration du cadre de vie dans la commune et les villages dans l'intérêt général et de manière durable
- ~ Embellissement des villages
- ~ Cohésion sociale et amélioration de la vie associative locale

QUI ?

Tout citoyen de la commune, organisé sous une **forme d'association**.

Association de fait → ASBL

OÙ ?

Sur le territoire communal :

- domaine public
- domaine privé mis à disposition du public pendant 5 ans.

COMBIEN ?

30 000 € pour 6 projets de maximum 5 000 €

QUELS PROJETS REPRIS ?

CLDR fait office de comité de sélection.

Les critères de recevabilité sont :

- ~ Réponse aux critères ci-dessus
- ~ Avis favorable du service technique impacté par le projet
- ~ Dépenses d'investissement et non de fonctionnement
- ~ Budget réaliste et détaillé

COMMENT ?

- 1- lancement de l'appel à projets participatifs
- 2- remise des candidatures avec dossier en annexe
- 3- sélection par la CLDR
- 4- approbation par Collège et Conseil
- 5- publicité des résultats

15 mars → 1e juin

SUITES ?

Les documents complets de l'appel à projets sont en pièce jointe de ce compte-rendu.

- ⇒ Règlement ; annexe 1 (formulaire de demande de reconnaissance préalable d'une association) ; annexe 2 (formulaire de candidature) ; annexe 3 (grille d'évaluation des projets recevables) ; visuel qui sera envoyé à la population (version corrigée).

Remarques supplémentaires :

- De quelle manière cet appel à projets participatifs sera-t-il communiqué ?
Via un toutes-boites (qui sera envoyé le 18 mars), le bulletin communal, le site internet communal et la page Facebook communale.
- Le timing est un peu trop court. La deadline sera repoussée au 10 juin afin de laisser 3 mois complets aux candidats.
- Modifications à apporter au visuel : utiliser le terme « votre village » plutôt que « votre commune » au recto et utiliser les deux termes au verso ; ajouter « à l'initiative de la Commission Locale de Développement Rural et de l'Administration Communale de Vaux-sur-Sûre ».

4 – Divers

Il n'y a pas de divers.

Yves Besseling conclut la réunion et remercie les participants.

Juliette Maquet
Agent de développement

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Semois-Ardenne

Rue de France, 19A – 6730 TINTIGNY | +32 (0)63 44 02 02
semois@frw.be | www.frw.be | www.facebook.com/FRW.SemoisArdenne

Annexe : Liste de présence CLDR du 4 mars 2024

Présents :

Nom	Prénom
Besseling	Yves
Dourte	Michel
Dziechciarek	Eric
Lhoas	Vinciane
Monnier	Isabelle
Reyter	René
Thiry	Josette
Widart	Steve

Excusés :

Nom	Prénom
Annet	Stéphanie
Colot	Sandrine
Dujardin	Sandra
Godfrind	Guy
Grogna	Joseph
Koeune	Germain
Lamoline-Grégoire	Pascale
Nicolay	Pierre
Otte	Pierre